**Directeur(trice)/Responsable des systèmes d'information**

Date de publication :08/11/2024

**Familles de métiers**

* Métiers supports et administratifs
* Direction stratégique
* Sécurité et sûreté

**Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Activités intérieures
* Musées et sites culturels
* Patrimoine et sites naturels
* Spectacles et activités artistiques

**Autres intitulés**

* Chief Information Officer (CIO)
* Directeur(trice) IT

**Définition du métier**

Le/La Directeur(trice) ou Responsable des Systèmes d'Information (DSI) est chargé(e) de superviser toutes les activités liées aux systèmes d'information au sein d'une organisation. Ses responsabilités englobent la gestion des infrastructures informatiques, du développement et de la maintenance des applications, de la sécurité des données, ainsi que de la stratégie technologique globale de son établissement. En tant que membre de l'équipe de direction, il/elle participe à la définition des orientations stratégiques en matière de technologies de l'information et contribue à la prise de décisions cruciales pour le développement et l'optimisation des systèmes informatiques, permettant d'offrir aux visiteurs de nouvelles expériences innovantes.

Le/La DSI doit posséder une expertise approfondie dans les domaines de l'informatique, des réseaux, de la cybersécurité et des nouvelles technologies. Son implication est cruciale pour assurer la performance, la sécurité et l'innovation des systèmes d'information de son établissement, ainsi que leur conformité aux normes et réglementations en vigueur.

**Code ROME**

Direction des systèmes d'information

**Principales compétences métiers**

**Savoir-être professionnels**

* Mobiliser une vision stratégique et d'anticipation
* Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité
* Capacité à prendre des décisions
* Respecter des règles, des consignes, normes et procédures opérationnelles

**Compétences techniques**

* Concevoir et gérer un projet
* Définir la stratégie des systèmes d'informations
* Concevoir et mettre en oeuvre une stratégie digitale
* Gérer la sécurité informatique
* Concevoir l'architecture d'un système, d'un réseau
* Élaborer un schéma directeur technique, définir des besoins en équipement
* Superviser des opérations, des actions
* Animer, coordonner une équipe
* Surveiller des évolutions technologiques des systèmes d'information et de télécommunications et proposer des solutions techniques
* Concevoir un indicateur et organiser sa production

**Accès à l’emploi**

**Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable d'au moins dix ans dans la gestion des systèmes d'information est indispensable.

**Formation appréciée**

* Master mention management des systèmes d'information
* Diplômes d'ingénieur avec des spécialités en systèmes et technologies de l'information et/ou informatique et réseaux
* Autres certifications dans la gestion des systèmes d'information

**Mooc disponibles et ressources utiles**

* Formation "Management opérationnel"
* France Compétences